



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 31 décembre 2020
Publié le 26 février 2021



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2020
Publié le 26 février 2021

INTRODUCTION

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la Loi sur la gestion des finances publiques de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

FAITS SAILLANTS

Tout au long du trimestre, le directeur et chef de la direction, Simon Brault, a accordé des entrevues aux médias nationaux et a participé à des tables rondes et à des événements en vue d'aborder les répercussions de la COVID-19 sur le secteur des arts et sur le travail du Conseil.

8 octobre - [Le Textile Museum of Canada a remporté le Prix de la dotation York-Wilson de 2020](#). Ce prix permettra au musée de faire l'acquisition de six œuvres de l'artiste anishnabekwe Bev Koski provenant d'une série réalisée en 2018, intitulée Beaded Sampler.

16 octobre - Le Conseil a publié son [rapport annuel 2019-2020. Résolument engagés](#). Rédigé au début de la pandémie de COVID-19, ce rapport souligne le caractère essentiel des arts et de la créativité des artistes, comme en témoignent les efforts déployés par les artistes et les organismes artistiques en vue d'offrir un accès permanent aux arts à l'ensemble de la population canadienne.

19 octobre - Le directeur et chef de la direction a participé à une discussion sur les *Nouveaux défis du secteur de la culture à l'échelle mondiale* organisée dans le cadre du forum Creative Mexico sur le développement culturel durable.

22 octobre - La Banque d'art du Conseil des arts du Canada a présenté deux expositions numériques sur la plateforme [Google Arts & Culture](#). La première, intitulée [Un festin pour les yeux](#), regroupe près de 40 œuvres signées par des artistes contemporains canadiens. Les œuvres d'art de cette collection sont représentatives de plusieurs décennies, techniques, tailles et thématiques, et permettent aux observateurs de saisir toute la diversité de l'art contemporain canadien. La deuxième, intitulée [Le remarquable legs du Programme de commande d'estampes de la Banque d'art du Conseil des arts du Canada](#), met en vedette des œuvres d'art commandées et réalisées pour la Banque d'art dans les années 1970.

24 octobre - Les œuvres des lauréats des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques (GGArts) de 2020 ont été exposées à la [Art Gallery of Alberta \(jusqu'au 14 février 2021\) et ont également été présentées dans le cadre d'une exposition virtuelle](#). Les GGArts honorent la communauté artistique dynamique du Canada et soulignent les carrières remarquables dans les domaines des arts visuels et médiatiques. Chaque année, jusqu'à huit prix sont décernés : six pour des réalisations artistiques, un pour l'excellence dans les métiers d'art (le prix Saidye-Bronfman) et un pour une contribution exceptionnelle aux domaines des métiers d'art, des arts médiatiques ou des arts visuels contemporains. Les [lauréats des prix GGArts 2020](#) ont été annoncés le 19 février 2020.

Du 2 au 5 novembre - Le Conseil a organisé une série de séances de discussion en vue de guider l'orientation de son plan stratégique 2021-2026. Des séances de discussion pour la communauté portaient sur l'évolution du paysage artistique canadien dans le contexte actuel et sur les priorités du Conseil pour les cinq prochaines années. Des séances de discussion sur la décolonisation du financement des arts ont eu lieu en novembre et en décembre avec des intervenants autochtones.

12 novembre - Le Conseil a annoncé que le [Prix Walter-Carsen d'excellence en arts de la scène du Canada était remis à Margaret Grenier](#). Ce prix, attribué selon un cycle de quatre ans, vise à reconnaître l'excellence artistique et la carrière exceptionnelle des artistes professionnels canadiens en danse, en théâtre ou en musique.

24 novembre - Le directeur et chef de la direction a participé à [The Big Conversation : values and international cooperation in a changing world](#), une table ronde internationale organisée par le British Council en vue d'aborder l'importance de partager des valeurs communes pour faire face aux défis mondiaux dans le cadre des relations culturelles et des accords de coopération internationale.

26 novembre - Le Conseil et ses partenaires ont annoncé le nom des participants au [Programme d'échange immersif canado-britannique](#). Vingt-quatre participantes et participants - 12 du Canada et 12 du Royaume-Uni, ont été choisis. Cela comprend six responsables créatifs de chaque pays - un mélange d'artistes, de cinéastes, de réalisateurs de théâtre et de visionnaires - ainsi que six producteurs créatifs de chaque pays, chacun représentant un large éventail d'expériences et de milieux.

27 novembre - En partenariat avec le Conseil, Téléfilm Canada et le Fonds des médias du Canada, Patrimoine canadien a publié les résultats d'un [sondage](#) visant à déterminer si la phase 1 du Fonds d'urgence du gouvernement fédéral à l'intention des organismes culturels, patrimoniaux et sportifs avait atteint ses objectifs principaux. Parmi les répondants, 77 pour cent ont affirmé que le Fonds d'urgence a beaucoup ou modérément aidé leur organisme à demeurer en activité. Les répondants ont indiqué qu'ils avaient eu recours à des mesures de soutien complémentaires pour les aider à surmonter les effets de la pandémie et que, dans l'ensemble, ils étaient satisfaits de chacune des étapes du processus de prestation du Fonds d'urgence. Par ailleurs, 44 pour cent des répondants étaient d'avis que le Fonds d'urgence avait grandement contribué à stabiliser leur secteur.

Décembre 2020 – CBC/Radio-Canada a présenté les projets retenus dans le cadre de l'initiative [Connexion création](#) sur ses sites web et ses plateformes de médias sociaux. Au total, plus de 1 000 artistes ont reçu des subventions du Conseil, et une sélection de ces projets a été exposée sur Radio-Canada Arts.

11 décembre – Le directeur et chef de la direction a envoyé [un message](#) à la communauté pour l'informer des nouveaux fonds à venir, qui ont été annoncés par le gouvernement fédéral dans son [Énoncé économique de l'automne de 2020](#), présenté le 30 novembre. Des fonds supplémentaires de 181,5 millions de dollars seront ainsi octroyés en 2021-2022 au ministère du Patrimoine canadien et au Conseil afin de leur permettre d'élargir leurs programmes de soutien aux arts.

11 décembre – Le Conseil a terminé la première phase de mobilisation du projet [Recherche sur la valeur du financement public des arts et des cultures autochtones](#). Mené en partenariat avec Archipel Research and Consulting inc., une firme dirigée par des Autochtones, ce projet est le tout premier projet du Conseil dont le but est d'élaborer un cadre qui lui permettra de mieux comprendre l'importance du financement qu'il offre aux artistes autochtones ainsi que le rôle essentiel que les arts et la culture autochtones jouent dans la vie de tous les Canadiens.

14 décembre – Le Conseil a publié sa page [Des chiffres, des histoires 2020](#), un complément au rapport annuel 2019-2020 du Conseil et un outil indispensable qui présente une foule de renseignements sur les investissements du Conseil dans le secteur des arts.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2020	2019	Différence	2020	2019	Différence
Revenus	14 766	13 282	1 484	14 289	27 129	(12 840)
Charges	(40 158)	(28 896)	(11 262)	(324 918)	(251 235)	(73 683)
Crédits parlementaires	45 127	71 000	(25 873)	342 927	274 000	68 927
Excédent de la période	19 735	55 386	(35 651)	32 298	49 894	(17 596)

Survol des résultats nets du troisième trimestre

Le Conseil affiche un surplus de 19,7 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à 55,4 millions de dollars pour la même période l'an dernier. Cet écart est directement lié à l'échéancier des recommandations sur les subventions par rapport aux crédits parlementaires reçus.

Le Conseil continuera de suivre ses résultats financiers dans le but d'arriver à un budget équilibré, en tenant compte du budget des subventions plus élevé en raison des fonds de 62,8 millions de dollars reçus de la part du gouvernement fédéral pour offrir le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport, et d'un montant supplémentaire de 9 millions de dollars provenant des économies découlant de l'annulation ou du report d'activités et des coûts inférieurs des réunions organisées sur plateforme numérique en raison de la pandémie de COVID-19.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programmes

Aucun changement dans la prestation de programmes pour ce trimestre.

Fonctionnement

Le personnel du Conseil a continué à travailler à distance sans interruption, offrant des services à la communauté artistique et tenant des réunions virtuelles des comités d'évaluation par les pairs.

Leadership et gouvernance

Aucun changement de leadership ou de gouvernance pour ce trimestre.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2020	2019	Augmentation/ (Diminution)	2020	2019	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	13 117	9 961	3 156	11 337	20 536	(9 199)
Autres revenus	1 649	3 321	(1 672)	2 952	6 593	(3 641)
Total	14 766	13 282	1 484	14 289	27 129	(12 840)

Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements réalisés pour le trimestre ont dépassé ceux de l'exercice précédent de 3,2 millions de dollars. Alors que les marchés financiers ont fortement rebondi et affiché une croissance nettement supérieure à la forte baisse causée par la pandémie mondiale en début d'année, les revenus distribués ont augmenté de 3 millions de dollars en raison de la remontée du marché et de la maturation des investissements dans les infrastructures. Cette augmentation a été quelque peu atténuée par une baisse des gains réalisés et une diminution des ventes durant le trimestre, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Les revenus nets de placements réalisés à ce jour étaient nettement inférieurs à ceux de l'exercice précédent, principalement en raison des pertes réalisées de 8 millions de dollars provenant de la vente d'actifs dans les catégories des actions canadiennes et internationales, enregistrées peu après le repli observé en mai 2020. En comparaison, l'année dernière, des gains importants de 10,5 millions de dollars avaient été réalisés grâce à des investissements dans l'immobilier et les infrastructures qui ont pris fin en 2019. Les pertes réalisées ont été légèrement compensées par une augmentation cumulative de 2,7 millions de dollars en dividendes provenant des obligations et des investissements dans les infrastructures en raison de la reprise du marché vers la fin de l'année 2020 et de la maturation de certains investissements dans les infrastructures.

On anticipe toujours que les revenus nets de placements réalisés correspondront aux prévisions budgétaires grâce à des revenus distribués qui seront reçus d'ici la fin de l'année.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre sont moins élevés qu'à pareille date l'an dernier, principalement en raison des montants reçus l'an dernier d'Affaires mondiales Canada et de Patrimoine canadien pour les activités entourant le Festival international Cervantino et la Foire du livre de Francfort 2020. On s'attend à ce que les autres revenus concordent avec le budget de cette année.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2020	2019	Augmentation/ (Diminution)	2020	2019	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	28 351	17 532	10 819	291 219	216 636	74 583
Livraison des programmes de transfert	5 632	5 398	234	15 578	15 656	(78)
Services à la communauté artistique	407	591	(184)	1 590	2 529	(939)
Résultats nets de la Banque d'art	8	38	(30)	(62)	97	(159)
Commission canadienne pour l'UNESCO	660	551	109	1 590	1 584	6
Administration générale	5 100	4 786	314	15 003	14 733	270
Total	40 158	28 896	11 262	324 918	251 235	73 683

Subventions, paiements aux auteurs et prix

L'augmentation de 10,8 millions de dollars au troisième trimestre, comparativement à la même période l'an dernier, découle de l'approbation d'un plus grand nombre de subventions octroyées dans le cadre du programme Explorer et créer et du fonds Stratégie numérique au troisième trimestre. Les fonds utilisés provenaient des programmes Rayonner au Canada et Rayonner à l'international, pour lesquels les subventions ont dû être réduites en raison de la pandémie actuelle et des restrictions entourant les déplacements. Les chiffres cumulés montrent une augmentation de 74,6 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier, directement attribuable aux fonds publics supplémentaires accordés pour le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport.

Le budget annuel planifié de 319,7 millions de dollars pour les subventions, paiements aux auteurs et prix, qui comprenait une augmentation de 34,3 millions de dollars en 2020-2021 en raison du doublement progressif du financement gouvernemental versé au Conseil, a été revu à la hausse compte tenu des 62,8 millions de dollars reçus du gouvernement fédéral pour le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. Le Conseil réinvestira dans les subventions un montant supplémentaire de 9 millions de dollars provenant des économies réalisées dans le cadre de son modèle prévisionnel régulier. Le budget des subventions total pour 2020-2021 est donc passé à 391,5 millions de dollars.

Prestation des programmes de transfert

Cette dépense est légèrement supérieure au trimestre de l'an dernier. La hausse des salaires, des avantages sociaux et des charges d'amortissement a été contrebalancée par une réduction des coûts liés aux comités de pairs et aux comités consultatifs, car ces réunions se tiennent maintenant virtuellement, ainsi que par une diminution des frais de déplacement attribuable aux restrictions sur les voyages qu'impose la pandémie de COVID-19. Les résultats depuis le début de l'exercice indiquent que les économies réalisées dans les coûts liés aux comités de pairs et les frais de déplacement ont entièrement annulées la hausse des salaires et des avantages sociaux du personnel des programmes conformément à la convention collective.

Services à la communauté artistique

Cette charge est moins importante pour le trimestre et à ce jour, comparativement aux mêmes périodes l'an dernier, en raison de l'annulation ou du report d'activités à cause de la pandémie de COVID-19.

Résultats nets de la Banque d'art

Cette charge est inférieure pour le trimestre et le cumul annuel par rapport aux périodes de l'année précédente, grâce à certaines économies sur les salaires et les avantages, à l'absence de frais de déplacement et à une réduction des coûts de location dû à la diminution du nombre d'installations d'œuvres d'art chez les clients.

Administration générale

Cette charge est légèrement plus importante pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice actuel comparativement aux mêmes périodes l'an dernier en raison de l'augmentation prévue des dépenses pour la gestion de l'information, surtout en lien avec la Feuille de route du virage numérique, qui vise à moderniser les systèmes et l'infrastructure du Conseil, et à passer aux services d'infonuagique. L'augmentation a été compensée en partie par la diminution des salaires et des avantages sociaux des employés en raison de la restructuration et des postes vacants, par la diminution des déplacements du personnel en raison des interdictions de voyager découlant de la COVID-19, et par la réduction des impressions et des fournitures de bureau puisque les employés sont en télétravail.

Actifs financiers

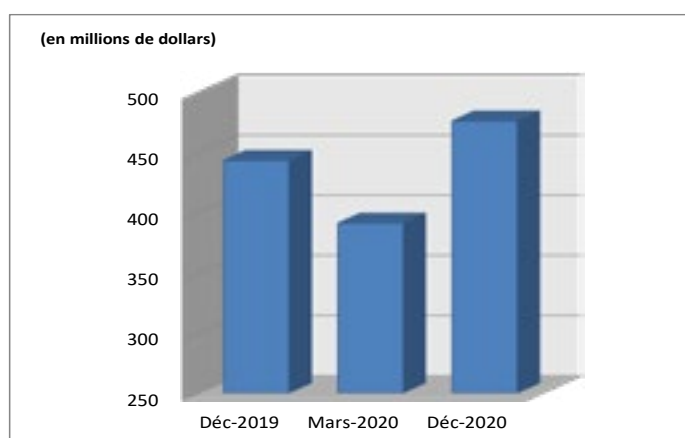
(en milliers de dollars)	31 décembre 2020	31 mars 2020	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie	95 987	21 624	74 363
Débiteurs	5 071	3 347	1 724
Placements de portefeuille	476 088	391 200	84 888
Total	577 146	416 171	160 975

Trésorerie

La hausse de 74,4 millions de dollars de la trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 50,1 millions de dollars des subventions, des paiements aux auteurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 31 décembre 2020, plus le surplus de 32,3 millions de dollars pour la période de neuf mois, moins 9,7 millions de dollars en trésorerie utilisés pour les activités liées aux placements de portefeuille.

Placements de portefeuille

Au 31 décembre 2020, la valeur marchande totale du portefeuille était de 476,1 millions de dollars, dont 114,3 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 84,9 millions de dollars depuis le 31 mars 2020, et de 32,8 millions de dollars depuis le 31 décembre 2019.



Le fonds total a généré un rendement absolu positif de 5,5 % pour le trimestre, dépassant l'indice de référence par 0,3 %. Toutes les catégories d'actifs ont surpassé leur indice de référence durant le troisième trimestre, à l'exception des obligations et des infrastructures. Ce bilan est surtout attribuable aux actions canadiennes et mondiales, qui ont respectivement produit des résultats de 12,7 % et de 9,7 %.

Le rendement sur un an du fonds total était de 9,4 % en décembre 2020, soit 0,3 % en deçà de l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont enregistré des résultats positifs en ce qui concerne le rendement sur un an, à l'exception de l'immobilier. Les actions canadiennes et mondiales et les obligations à revenu fixe, qui représentent 80 % du portefeuille, ont généré de bons rendements, se chiffrant respectivement à 14,3 %, à 6,2 % et à 8,0 %.

Passifs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2020	31 mars 2020	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	108 199	58 070	50 129
Créditeurs et charges à payer	2 232	5 128	(2 896)
Revenus reportés	6 362	6 604	(242)
Avantages sociaux futurs	4 816	4 340	476
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	68 425	50 253	18 172
Total	190 034	124 395	65 639

Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

La hausse de 50,1 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2020 provient d'une augmentation du financement global ainsi que du calendrier des paiements.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 2,9 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2020 est attribuable à la réduction du montant d'argent des factures commerciales en raison du calendrier des paiements.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

L'augmentation de 18,2 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2020 est surtout attribuable à la part proportionnelle des actifs grevés d'affectations d'origine externe dans l'augmentation de la valeur marchande des placements de portefeuille, moins les pertes réalisées et les fonds utilisés durant le trimestre.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2020	31 mars 2020	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	12 219	11 446	773
Actifs de la Banque d'art	19 465	19 465	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	472	748	(276)
Total	32 157	31 660	497

Immobilisations corporelles

La hausse nette de 0,8 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2020 est attribuable aux investissements soutenus réalisés dans le cadre de la Feuille de route du virage numérique du Conseil, qui a pour but de moderniser les systèmes et les infrastructures de l'organisme.

Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient plus de 17 170 œuvres d'artistes contemporains canadiens dans sa collection de la Banque d'art. Au 31 décembre 2020, la valeur estimée des actifs de la Banque d'art s'élevait à environ 71,7 millions de dollars. Le Conseil assure les actifs de la Banque d'art d'après son évaluation des risques.

Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère quinze instruments en prêt. Au 31 décembre 2020, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,7 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil continue de promouvoir une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2020.

Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en octobre 2020.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien afin de justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de fonds professionnel ou dans un compte à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés et reçus par le Conseil pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre étaient les suivants :

	31 décembre	
	2020	2019
(en milliers de dollars)		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	362 644	327 644
Crédit législatif - Fonds de soutien d'urgence COVID-19	62 800	-
Budgets supplémentaires des dépenses	127	-
	425 571	327 644
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(342 927)	(274 000)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	82 644	53 644



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés


Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2020
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction est également responsable de à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

26 février 2021



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2020	31 mars 2020
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	95 987 \$	21 624 \$
Débiteurs	5 071	3 347
Placements de portefeuille (note 3)	476 088	391 200
Total des actifs financiers	577 146	416 171
PASSIFS		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	108 199	58 070
Créditeurs et charges à payer	2 232	5 128
Revenus reportés	6 362	6 604
Avantages sociaux futurs	4 816	4 340
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	68 425	50 253
Total des passifs	190 034	124 395
ACTIFS FINANCIERS NETS	387 112	291 776
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	12 219	11 446
Actifs de la Banque d'art	19 465	19 465
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	472	748
Total des actifs non financiers	32 157	31 660
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	419 269 \$	323 436 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	355 766	323 468
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	63 503	(32)
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	419 269 \$	323 436 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2020-2021	2020	2019	2020	2019
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	13 189 \$	13 117 \$	9 961 \$	11 337 \$	20 536 \$
Autres revenus	2 160	1 649	3 321	2 952	6 593
Total des revenus	15 349	14 766	13 282	14 289	27 129
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux auteurs et prix	319 711	28 351	17 532	291 219	216 636
Livraison des programmes de transfert	26 016	5 632	5 398	15 578	15 656
Services à la communauté artistique	9 232	407	591	1 590	2 529
	354 959	34 390	23 521	308 387	234 821
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	111	8	38	(62)	97
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 623	660	551	1 590	1 584
Administration générale	20 266	5 100	4 786	15 003	14 733
Total des charges	377 959	40 158	28 896	324 918	251 235
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(362 610)	(25 392)	(15 614)	(310 629)	(224 106)
Crédits parlementaires	362 644	45 127	71 000	342 927	274 000
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	34	19 735	55 386	32 298	49 894
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	323 468	336 031	298 898	323 468	304 390
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	323 502 \$	355 766 \$	354 284 \$	355 766 \$	354 284 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	48 276 \$	32 500 \$	(32) \$	30 731 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	18 830	6 827	61 144	17 160
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	(3 603)	(2 694)	2 391	(11 258)
GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	15 227	4 133	63 535	5 902
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	63 503 \$	36 633 \$	63 503 \$	36 633 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	19 735 \$	55 386 \$	32 298 \$	49 894 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(771)	(923)	(2 456)	(1 995)
Amortissement des immobilisations corporelles	561	491	1 683	1 472
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	-	-	(11)
	(210)	(432)	(773)	(534)
Acquisition de frais payés d'avance	(124)	(301)	(421)	(659)
Utilisation de frais payés d'avance	4	37	697	254
	(120)	(264)	276	(405)
Gains nets de réévaluation	15 227	4 133	63 535	5 902
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	34 632	58 823	95 336	54 857
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	352 480	301 682	291 776	305 648
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	387 112 \$	360 505 \$	387 112 \$	360 505 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Activités de fonctionnement				
Excédent lié aux activités de la période	19 735 \$	55 386 \$	32 298 \$	49 894 \$
(Gains) pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(913)	(2 986)	7 128	(10 500)
Amortissement d'immobilisations corporelles	561	491	1 683	1 472
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(120)	(264)	276	(405)
Augmentation des avantages sociaux futurs	168	138	476	428
Produits transférés aux (des) revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	859	2 945	(577)	5 246
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(10 456)	(42 165)	45 267	(8 065)
Rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	9 834	13 545	86 551	38 070
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(771)	(923)	(2 456)	(2 006)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(10 367)	(21 832)	(69 750)	(36 464)
Disposition de placements de portefeuille	3 754	6 942	60 018	21 977
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(6 613)	(14 890)	(9 732)	(14 487)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	2 450	(2 268)	74 363	21 577
TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	93 537	55 080	21 624	31 235
TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	95 987 \$	52 812 \$	95 987 \$	52 812 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 31 décembre 2020

(non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de prestation des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 31 décembre 2020					Fin de l'exercice 31 mars 2020		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	42 672	-	10 044	52 716	13	8 205	6 896	2
Actions mondiales	142 044	-	33 923	175 967	45	139 975	131 213	41
Obligations	87 344	-	4 688	92 032	23	87 118	87 258	27
Alternatifs	20 630	-	12 604	33 234	9	20 630	29 259	9
Actions canadiennes	-	-	-	-	-	35 086	28 122	9
Immobilier	7 579	-	1 102	8 681	2	7 660	9 802	3
Infrastructure	22 674	221	7 223	29 676	8	23 537	29 958	9
Trésorerie	935	-	-	935	-	1 583	1 583	-
	323 878	221	69 584	393 241	100	323 794	324 091	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	9 173	-	1 208	10 381	12	8 795	6 959	10
Actions mondiales	30 215	-	6 702	36 917	45	27 741	26 001	39
Obligations	17 761	-	916	18 677	22	17 704	17 715	26
Alternatifs	5 298	-	3 229	8 527	10	5 298	7 507	11
Immobilier	1 945	-	278	2 223	3	1 965	2 530	4
Infrastructure	3 796	28	1 705	5 473	7	4 168	5 752	9
Trésorerie	649	-	-	649	1	645	645	1
	68 837	28	14 038	82 847	100	66 316	67 109	100
Total des placements	392 715	249	83 622	476 088		390 110	391 200	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2020 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 31 499 000 \$ (31 mars 2020 : 25 960 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 114 346 000 \$ (31 mars 2020 : 93 069 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans trois fonds de placements immobiliers et six fonds d'infrastructure (31 mars 2020: aussi dans un fonds distinct d'actions canadiennes). Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	13 %	5 %	12.5 %	20 %
Actions mondiales	45 %	35 %	40 %	45 %
Revenus fixes	23 %	15 %	25 %	45 %
Alternatifs	9 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	2 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	8 %	0 %	7.5 %	10 %
Marché monétaire/Trésorerie	0 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel de fonds futurs relatifs à des engagements déjà approuvés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds globaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE Canada Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor Canada à 91 jours selon le FTSE, majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend six portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		31 décembre 2020	31 mars 2020
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	95 987	21 624
Débiteurs	Coût amorti	5 071	3 347
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	476 088	391 200
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	108 199	58 070
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	2 232	5 128

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quotepart du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs fonds, à l'aide de différentes stratégies, au sein du fonds commun, et détermine la juste valeur unitaire, surtout à l'aide de modèles d'évaluation avec données non observables et, dans une moindre mesure, à l'aide des cours de clôture, lorsque cela est possible.
- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires de fonds, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2020				Fin de l'exercice 31 mars 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	95 987	-	-	95 987	21 624	-	-	21 624
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	52 716	-	52 716	-	6 896	-	6 896
Actions mondiales	-	175 967	-	175 967	-	131 213	-	131 213
Obligations	-	92 032	-	92 032	-	87 258	-	87 258
Alternatifs	-	-	33 234	33 234	-	-	29 259	29 259
Actions canadiennes	-	-	-	-	28 122	-	-	28 122
Immobilier	-	-	8 681	8 681	-	-	9 802	9 802
Infrastructure	-	-	29 676	29 676	-	-	29 958	29 958
Trésorerie	935	-	-	935	1 583	-	-	1 583
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	10 381	-	10 381	-	6 959	-	6 959
Actions mondiales	-	36 917	-	36 917	-	26 001	-	26 001
Obligations	-	18 677	-	18 677	-	17 715	-	17 715
Alternatifs	-	-	8 527	8 527	-	-	7 507	7 507
Immobilier	-	-	2 223	2 223	-	-	2 530	2 530
Infrastructure	-	-	5 473	5 473	-	-	5 752	5 752
Trésorerie	649	-	-	649	645	-	-	645
	1 584	386 690	87 814	476 088	30 350	276 042	84 808	391 200
Total	97 571	386 690	87 814	572 075	51 974	276 042	84 808	412 824

Analyse de sensibilité du niveau 3 - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2020	Fin de l’exercice 31 mars 2020
Solde au début de la période	50 253 \$	55 736 \$
Transfert (aux) des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	963	6 908
Utilisation des fonds	(1 540)	(2 206)
	(577)	4 702
Gains (pertes) non réalisés sur placements de portefeuille	18 561	(5 678)
Reclassés à l’état des résultats - placements de portefeuille	188	(4 507)
Solde à la fin de la période	68 425 \$	50 253 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2020	Fin de l’exercice 31 mars 2020
Excédent accumulé des activités		
Dotation - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	203 445	190 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	13 000
Solde à la fin de la période	203 445	203 445
Excédent		
Solde au début de la période	32 454	26 376
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(13 000)
Excédent pour la période	32 298	19 078
Solde à la fin de la période	64 752	32 454
Total de l’excédent accumulé des activités	355 766	323 468
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	(32)	30 731
Variations de la juste valeur	63 535	(30 763)
Solde à la fin de la période	63 503	(32)
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	419 269 \$	323 436 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	913 \$	2 986 \$	(7 128) \$	10 500 \$
Transfert des (aux) revenus reportés -				
Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(859)	(2 945)	577	(5 246)
Gains nets sur conversion de devises	220	20	252	311
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	13 199	10 188	18 649	15 990
Frais de gestion du portefeuille	(356)	(288)	(1 013)	(1 019)
	13 117 \$	9 961 \$	11 337 \$	20 536 \$

8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Revenus de location	(389) \$	(397) \$	(1 215) \$	(1 170) \$
Autres revenus	(36)	(104)	(78)	(189)
Frais administratifs	433	538	1 231	1 450
Amortissement des autres immobilisations	-	1	-	6
	8 \$	38 \$	(62) \$	97 \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Programmes - contributions reçues	- \$	(75) \$	(220) \$	(475) \$
Dépenses de programmes	263	241	709	903
Frais administratifs	397	385	1 101	1 156
	660 \$	551 \$	1 590 \$	1 584 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
(Augmentation) diminution des débiteurs	(1 705) \$	230 \$	(1 724) \$	656 \$
(Diminution) augmentation des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	(8 868)	(39 434)	50 129	(5 256)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	352	(511)	(2 896)	(3 198)
Diminution des revenus reportés	(235)	(2 450)	(242)	(267)
Variation nette	(10 456) \$	(42 165) \$	45 267 \$	(8 065) \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.